

Communiqué de Presse

9 avril 2018

CP048-2018

9 avril 1968 – 9 avril 2018 50^{ème} anniversaire du premier lancement au Centre Spatial Guyanais, port spatial de l'Europe

Lundi 9 avril 2018 à Kourou, Jean-Yves Le Gall, Président du CNES, a présidé la cérémonie de commémoration du 50^{ème} anniversaire du premier lancement au Centre Spatial Guyanais. En effet, c'est le 9 avril 1968 que la fusée-sonde Véronique, premier lanceur développé par la France, s'arrachait du sol du port spatial de l'Europe. Les pionniers de cette grande aventure ainsi que plusieurs anciens directeurs du Centre, ont participé à cet événement.

Les premiers pas de la conquête spatiale en France étaient motivés par une forte ambition nationale, impulsée par le Général de Gaulle. C'est en septembre 1965 que débutaient les premiers travaux d'aménagement en Guyane, à la suite du choix d'y installer une base spatiale, entériné en Conseil des ministres, le 14 avril 1964. En 1973, dix Etats européens décidaient de créer l'ESA (Agence spatiale européenne) et d'entreprendre le développement d'un lanceur de satellites, baptisé Ariane. Le vol inaugural du lanceur Ariane 1, le 24 décembre 1979, a permis à l'Europe d'acquiescer son autonomie et de prendre une place significative sur le marché mondial des lancements. Aujourd'hui, la famille des lanceurs Ariane compte 242 lancements à son actif, alors qu'Ariane 6 est en cours développement. Le CNES achèvera la construction de son pas de tir en 2019 pour débiter les premiers essais.

Différentes missions sont attribuées à la base de lancement guyanaise. Celles-ci s'inscrivent dans les objectifs poursuivis par l'Europe en matière de transport spatial. Il s'agit notamment de garantir à l'Europe un accès indépendant à l'espace, d'occuper une place de premier plan sur le marché mondial des services de lancement et d'entretenir le plan de charge et la compétence de son industrie.

En Guyane, le CNES, propriétaire foncier de la base de lancement, s'inscrit comme un acteur du développement économique et social du territoire, par le biais notamment de la convention avec l'Etat et la Collectivité territoriale de Guyane. Depuis 50 ans, en parallèle de ses programmes spatiaux, il mène une politique auprès des jeunes pour contribuer à faire connaître les activités spatiales et leurs applications et à utiliser l'espace comme support d'éducation et d'apprentissage.

A l'occasion de cette commémoration, Jean-Yves Le Gall a déclaré : « Le Centre Spatial Guyanais est un formidable succès technologique, industriel et commercial. Depuis 50 ans, cette grande aventure humaine rassemble des représentants du monde spatial venus de tous les continents de notre planète et les Guyanais ont mis leur Région sur la carte des mondes de l'espace. Avec l'enchaînement des lancements d'Ariane, de Soyouz et de Vega, nous démontrons chaque jour sa remarquable efficacité. Ces 50 ans d'histoire sont également un superbe exemple de ce que l'Europe peut faire lorsqu'elle est forte et unie. »

CONTACTS

Pascale Bresson Attachée de presse
Raphaël Sart Attaché de presse

Tél. 01 44 76 75 39
Tél. 01 44 76 74 51

pascale.bresson@cnes.fr
raphael.sart@cnes.fr